

## Communiqué de presse

Paris, le 23/12/2019

### **BFT IM et AGIPI, partenaires dans l'innovation**

BFT IM est partenaire d'AGIPI depuis 2007 dans le cadre de la gestion financière de son unité de compte (UC)<sup>1</sup> AGIPI Grandes Tendances<sup>2</sup>. AGIPI Grandes Tendances est un fonds de fonds actions qui investit dans des entreprises dont les perspectives de bénéfices et de chiffre d'affaires sont influencées par les grandes tendances mondiales à long terme. Investir dans AGIPI Grandes Tendances, c'est donner du sens à son épargne en participant aux grandes évolutions comme la transition énergétique, les mutations technologiques ou encore les évolutions démographiques.

AGIPI a innové en lançant une consultation inédite autour des grandes tendances. Du 4 novembre au 10 décembre 2019, l'association a invité ses adhérents à donner leur avis sur le site [www.agipi.com](http://www.agipi.com) sur la grande tendance qui marquera l'année 2020 : la santé, la transition digitale ou la transition énergétique ?

BFT IM a accompagné AGIPI dans cette innovation en articulant ce dialogue autour d'un processus de sélection de la grande tendance sur la base d'une analyse de l'environnement économique et financier pour être surpondérée au cours de l'année 2020. Les adhérents AGIPI ont voté majoritairement pour la transition énergétique. Leur choix a été ensuite confronté à l'analyse financière du gérant de BFT IM. Cette consultation sera renouvelée chaque année pour définir la grande tendance de l'année suivante.

L'équipe de gestion de BFT IM a arrêté son choix tactique pour 2020 et a retenu la transition énergétique. Cette grande tendance est non seulement un sujet d'actualité de premier plan en raison des risques que le changement climatique fait peser sur la survie des sociétés, mais représente aussi, selon les gérants, une opportunité d'investissement singulière. Le gérant a procédé à une analyse méthodique en croisant le scénario économique et financier de BFT IM pour 2020 avec les 10 thématiques dans lesquelles AGIPI Grandes Tendances investit actuellement. Plus précisément, un portefeuille modèle a été défini sur la base de 6 critères :

- 3 critères qualitatifs :

- 1) L'allocation géographique : les Etats-Unis et l'Europe ont été favorisés car ces 2 régions sont les plus attractives en termes de valorisation et de potentiel de progression des bénéfices.
- 2) La répartition sectorielle : le gérant privilégie un portefeuille qui sera exposé majoritairement aux secteurs dont il anticipe une bonne croissance des bénéfices tel que les technologies de l'information ou qui pourront tirer parti d'une amélioration conjoncturelle tel que le secteur industriel.

- 3) La distribution en fonction des capitalisations boursières des valeurs en portefeuille : les entreprises de grosses capitalisations boursières sont préférées aux entreprises avec des moyennes et petites capitalisations.

- 3 critères quantitatifs :

Le gérant a retenu la thématique ayant :

- 1) le plus fort potentiel de croissance des bénéfices ;
- 2) la plus faible volatilité ;
- 3) la valorisation la plus basse.

La transition énergétique est ainsi la grande tendance qui correspond le mieux au scénario boursier 2020 de BFT IM. Mais que représente en fait cette thématique ? Nous sommes convaincus que la solution au changement climatique ne passera pas seulement par l'édiction de nouvelles normes et réglementations, mais aussi par l'utilisation de nouvelles technologies. Les exemples sont nombreux. Ces innovations technologiques permettent déjà aujourd'hui une gestion et une distribution plus efficiente de l'énergie, la construction d'immeubles économes en énergie et l'émergence de sources d'énergies renouvelables compétitives par rapport aux sources d'énergies fossiles. L'énergie solaire et l'énergie éolienne sont en effet devenues des sources d'énergie compétitives, moins chères à produire que les énergies fossiles.

La transition énergétique est en marche. De nombreux acteurs économiques, les Etats, les collectivités locales et les entreprises ont annoncé des hausses de leurs investissements et dépenses pour lutter contre le changement climatique. La transition énergétique crée déjà aujourd'hui des opportunités d'investissement considérables que BFT IM compte bien exploiter à travers le fonds AGIPI Grandes Tendances.

**Pour Gilles Guez, Directeur général de BFT IM :** « En tant que gérant d'actifs, nous sommes heureux d'accompagner AGIPI dans cette initiative consistant à recueillir l'opinion de ses adhérents et en les faisant interagir avec le gérant de leur fonds. Cette démarche est en ligne avec la volonté affichée de BFT IM de redonner un sens au rendement. »

**Pour Constance de Poncins, Déléguée générale d'AGIPI :** « Cette consultation va aider nos adhérents à mieux connaître les supports dans lesquels leur épargne est investie et à se familiariser avec l'univers de la finance. Leurs choix financiers seront ainsi plus éclairés. »

---

<sup>1</sup> Les unités de compte (UC) sont des supports d'investissement permettant d'investir l'épargne sur des supports financiers très variés, comme des parts d'actions ou des parts de sociétés ou encore des fonds de placement (actions de Sicav, parts de SCPI...). L'investissement sur les supports en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour tous les supports en unités de compte, l'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, et non sur leur valeur, sujette à des fluctuations à la hausse et à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

<sup>2</sup> AGIPI Grandes Tendances est investie dans une sélection de 10 fonds actions qui représentent 10 grandes tendances pouvant être regroupées autour de trois sujets majeurs : l'homme, la terre et l'innovation. L'homme et les évolutions démographiques et sociales : la santé, la nutrition et les marques de prestige. La terre et les défis environnementaux : l'eau, le bois, la transition énergétique et la ville intelligente. L'innovation et les mutations technologiques : la sécurité, la robotique, la communication digitale. Pour de plus amples informations, se référer au DICI/prospectus sur le site [www.agipi.com](http://www.agipi.com)

## Caractéristiques principales d'AGIPI Grandes Tendances :

<b>Date de création</b>	22 août 2007
<b>Forme juridique</b>	FCP de droit français
<b>Classification AMF</b>	Actions internationales
<b>Format juridique</b>	Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
<b>Devise de gestion</b>	Euro
<b>Indicateur de référence</b>	N/A
<b>Objectif de gestion</b>	Profiter de la valorisation d'une sélection d'OPC dont l'univers de gestion est centré sur des entreprises dont les perspectives de bénéfices et de chiffres d'affaires sont fortement influencées par les grandes tendances mondiales à long terme notamment économiques, sociales, démographiques ou technologiques.
<b>Durée minimum de placement recommandée</b>	8 ans
<b>Indicateur de risque (SRRI)*</b>	 A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé
<b>Actions C/D</b>	
<b>Codes ISIN</b>	C/D : FR0010492405
<b>Souscription initiale</b>	1 millième d'action
<b>Souscriptions ultérieures</b>	1 millième d'action
<b>Commission de souscription</b>	5% maximum non acquise à la SICAV
<b>Frais de gestion maximum</b>	2,50% TTC l'an maximum
<b>Frais indirects maximum</b>	2,00% TTC l'an maximum
<b>Commission de surperformance</b>	Néant
<b>Commission de rachat</b>	5% maximum non acquise à la SICAV

\* SRRI (Synthetic Risk and Reward Indicator) : le SRRI est un indicateur synthétique de risque et de performance basé sur un calcul de volatilité sur 5 ans glissant. Il est compris entre 1 pour les fonds les moins risqués et 7 pour les plus volatils et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

- **À propos d'AGIPI :**

Créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA.

AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 556 000 adhérents, 719 000 adhésions et enregistre 1,7 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2018 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

***[agipi.com](http://agipi.com), [laboratoire-agipi.com](http://laboratoire-agipi.com) et [prixagipi-mondurable.agipi.com](http://prixagipi-mondurable.agipi.com)***

**Contacts Presse pour AGIPI :**

Sylvie Conan Charvin / [sylvie.conan-charvin@agipi.com](mailto:sylvie.conan-charvin@agipi.com) / 01.40.08.93.16

Séverine Noé / [severine.noe@agipi.com](mailto:severine.noe@agipi.com) / 01.40.08.93.03

- **À propos de BFT Investment Managers (BFT IM):**

BFT IM redonne un sens au rendement grâce à l'engagement de tous ses collaborateurs au service de ses clients. Depuis plus de 30 ans, la performance de nos solutions d'investissement, associée à une gestion rigoureuse des risques, constitue la première de nos missions.

BFT IM offre une gamme de produits spécialisés sur les principales classes d'actifs, s'articulant autour de la recherche de rendement. Sur l'ensemble de nos fonds, nous intégrons des critères d'investissement socialement responsable et nous bénéficions du label AFNOR dans ce domaine.

Filiale d'Amundi, nous combinons la réactivité d'une entreprise à taille humaine associée à la signature d'un grand groupe, leader européen de l'industrie de l'Asset Management.

Au global, au 30 septembre 2019, nous gérons plus de 32 milliards d'euros d'actifs pour le compte de clients institutionnels et distributeurs et faisons partie des dix premières sociétés de gestion sur le marché français des OPCVM.

***[bft-im.com](http://bft-im.com)***

**Contact Presse pour BFT IM :**

Agence Fargo / Kenza HAJJAJ / [khajjaj@fargo.agency](mailto:khajjaj@fargo.agency)

Ce communiqué de presse est autorisé à la diffusion en France, uniquement à titre d'information. Il ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation concernant des titres ou des services d'investissement, ni l'acceptation de ceux-ci dans une juridiction ou une situation dans laquelle une telle offre ou sollicitation s'avère illégale ou non autorisée. Les informations qu'il contient ne doivent pas être interprétées comme un conseil en investissement.

BFT Investment Managers, société anonyme à conseil d'administration, au capital de 1.600.000 euros. Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris. 334 316 965 RCS. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF : n° GP 98026. Tél : +33 (0)1 76 37 90 90 – Site internet : [www.bft-im.com](http://www.bft-im.com)